REFORME DES RETRAITES

Pour le retrait, on continue !

Faire du 1er mai une journée de mobilisation exceptionnelle !



A l'occasion des 12 journées de grèves et de manifestations, des millions de travailleurs, de privés d'emploi, de jeunes et de retraités se sont mobilisées pour exprimer leur rejet de la réforme des retraites, présentée par le gouvernement, réforme par ailleurs contestée par l'ensemble des organisations syndicales.

Après un passage au conseil constitutionnel, où 6 articles de loi ont été censurés, le texte de loi reportant l'âge légal de départ en retraite a été validé. Ce texte apparait aujourd'hui encore plus déséquilibré !

Malgré la demande unanime relayée par l'intersyndicale de ne pas promulguer la loi, le président a fait le choix de la promulguer dans la précipitation (à 4h du matin dans la nuit de vendredi à samedi), alors même qu'il disposait d'un délai de 15 jours. **Le président a décidé de poursuivre son passage en force et a continué à afficher son mépris face à ceux qui s'élèvent contre les méthodes anti-démocratiques de son gouvernement.**
Dans la continuité, l'intersyndicale a refusé la proposition du président de rencontre le mercredi 19 avril et a décidé d'ici le 1er mai de ne pas accepter de réunions avec l'exécutif.

En refusant le retrait de la réforme, le gouvernement méprise le dialogue social : hors de question de discuter d'autres points sans en préalable l'abrogation de cette loi, injuste et injustifiée.
« ***Nous ne passerons pas à autre chose tant que cette loi n'est pas abandonnée*** ».
En réponse, l'intersyndicale a décidé de se saisir du 1er mai pour en faire une journée de mobilisation unitaire, exceptionnelle et populaire contre la réforme des retraites et pour la justice sociale.

Il s'agira aussi d'exprimer notre forte opposition aux idées d'extrême droite : *« Macron n'a pas été élu pour réformer les retraites, il a été élu pour faire barrage au RN. Et il fait tout l'inverse : avec sa politique, il ouvre un boulevard au RN. » Sophie Binet, Secrétaire générale de la CGT.*



Maintenir la pression jusqu'au 1er mai !
Le mouvement social rentre dans une nouvelle phase et une nouvelle étape ! La colère est telle que la CGT appelle l'ensemble des travailleurs à poursuivre la mobilisation sous toutes ses formes, rassemblements, manifestations, grèves,… **notamment avec des temps forts déjà portés par des territoires et professions les 20 avril et à venir le 28 avril 2023.** *Les congés prévus pendant la période pourront aussi être l'occasion pour chacun de rejoindre ces mobilisations !*

Face à « un président du chaos », nous ne sommes pas vaincus, la bataille continue !



La CGT Pôle emploi appelle les agents à amplifier la contestation et à construire le 1er mai comme un moment historique de mobilisations !

Faisons du 1er mai une journée unitaire, populaire, exceptionnelle et historique !!! Pour la justice sociale !

CGT Pôle emploi - 38 rue des frères Flavien - 75020 Paris - syndicat.cgt@cgt-pole-emploi.fr